

Mandat

Le Comité de négociation :

- a) consulte les assemblées de secteur ;
- b) prépare un projet de convention collective et le soumet à l'Assemblée générale ;
- c) peut participer aux rencontres de négociation avec les personnes représentantes de l'Université ;
- d) informe et consulte les membres et instances du Syndicat pendant les négociations ;
- e) recommande aux membres, s'il y a lieu, d'accepter ou de refuser le projet de convention collective ;
- f) suggère des moyens de pression visant à faire progresser les négociations et les soumet à l'Exécutif syndical pour approbation ;
- g) sensibilise les membres au déroulement de la négociation et à ses difficultés, en collaboration avec le Comité d'information ;
- h) peut s'adjoindre toute personne collaboratrice qu'il juge utile.

Membres

En plus des membres d'office, le Comité de négociation se compose de membres de l'**Exécutif syndical** et d'une personne représentante de chaque groupe dont une (1) du groupe bureau, une (1) du groupe métiers ainsi que d'une (1) du groupe technique. Le comité est donc constitué de :

- Annie Trottier — Présidente
- Germain Foley — Vice-président aux relations de travail
- Senka Jokanovic — Vice-présidente aux affaires syndicales
- Caroline Roy — Trésorière
- Bernard Fortin — Représentant aux communications
- Annie Vaillancourt — Représentante en santé et sécurité au travail
- Lyza Inkel — groupe bureau (élection 30 septembre 2024)
- Ghislain Béliveau — groupe métiers (élection 8 mai 2024)
- Mylène Boutin — groupe technique (élection 15 avril 2024)
- Francis Vallée — Agent aux relations de travail (nommé par l'Exécutif syndical)
- Nathalie Giguère — Conseillère syndicale du SCFP

Compte rendu des activités de l'année 2024-2025 (1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025)

Au cours de l'année, le Comité a organisé plusieurs rencontres d'information dans le but de consulter les membres sur les demandes qu'ils souhaitaient voir figurer dans le cahier de demandes syndicales. Des rencontres spéciales avec des groupes qui avaient des demandes pour lesquelles le Comité avait besoin de précisions se sont tenues également. Par la suite, le Comité s'est réuni à quatre reprises pour rassembler les informations collectées lors des consultations et élaborer le cahier de demandes syndicales. Ce cahier a été présenté au Conseil syndical le 27 février 2025, qui a unanimement recommandé qu'il soit soumis à l'Assemblée générale pour adoption.

Le cahier de demandes syndicales a été présenté à l'Assemblée générale du 17 mars 2025. Un peu plus de 500 membres du SEESUS étaient présents et ont voté à 88,39 % en faveur de celui-ci.

Considérant les changements dans l'équipe du Rectorat, l'Employeur annonce qu'il débutera les travaux seulement à l'automne 2025 afin d'avoir les orientations et mandats clairs. Le Comité s'engage à tenir informés les membres de tout avancement dans le processus de négociation.